



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 107824

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités concernant les recommandations inscrites dans le rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale de septembre 2006. Parmi celles-ci, les sages de la rue Cambon proposent, sur l'ONDAM hospitalier et concernant la régulation des dépenses, de clarifier le contenu, la présentation et le suivi comptable des « dépenses autres » dans la ligne « établissements de santé ». Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107824

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10997